

G09 ENSEIGNEMENT; CRYPTOGRAPHIE; PRÉSENTATION; PUBLICITÉ; SCEAUX**G09D INDICATEURS HORAIRES OU DE TARIFS POUR CHEMINS DE FER OU AUTRES; CALENDRIERS PERPÉTUELS**
(blocs calendriers B42D 5/04; entraînés par un mouvement d'horlogerie G04B; comportant des moyens de calcul G06C)

1/00 Indicateurs d'horaires ou de tarifs pour chemin de fer ou autres moyens de transport; Aides d'indication ou de lecture pour ceux-ci (comportant essentiellement des cartes ou des diagrammes de trajets G09B; tracés d'itinéraires de chemins de fer G09B; dispositifs d'affichage, p.ex. tableaux indicateurs de chemins de fer, G09F)

3/00 Calendriers perpétuels

- 3/02 . avec organes interchangeables portant les signes
- 3/04 . dans lesquels les organes portant les signes sont montés de façon mobile dans le calendrier
- 3/06 . . avec des organes tournants
- 3/08 . . . en forme de disque
- 3/10 . . avec des organes sous forme d'une bande
- 3/12 . fonctionnant électriquement